

# Aide à la recherche d'un employeur

## BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau

### 1. TYPOLOGIE DES STRUCTURES SUSCEPTIBLES D'ETRE INTERESSEES PAR LE BTS GEMEAU

Le BTS GEMEAU est un diplôme qui permet de travailler dans les champs suivants :

- Protection de la ressource
- Eau potable (captage, production, traitement, distribution)
- Eaux usées (collecte, traitement)
- Eaux pluviales, eaux industrielles
- Eaux de loisirs
- Analyses et suivi de la qualité
- Irrigation
- Aménagement du milieu naturel

Quelques exemples de métiers :

- Chef d'exploitation de réseaux d'assainissement et réseaux d'eau potable et pluviale
- Chef d'exploitation d'usine d'eau potable
- Chef d'exploitation de Station d'Épuration
- Technicien qualité de l'eau
- Technicien de bureaux d'études
- Technicien en maintenance hydraulique
- Conseiller en irrigation
- Projecteur
- Technicien rivière, etc.

Les débouchés se trouvent dans les organismes suivants :

- a. Dans les communes et leurs groupements
- b. Chez les distributeurs d'eau
- c. Dans les bureaux d'étude et cabinets d'ingénierie
- d. Chez les constructeurs en station d'épuration, de pompage, de traitement ...
- e. Dans le secteur agricole (chambre d'agriculture, association d'arrosants...)
- f. Chez des industriels
- g. Au sein d'associations et d'ONG

#### **a. Les communes et établissements publics de coopération intercommunale**

Les communes sont compétentes en matière de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées. Elles- mêmes, ou leurs établissements de coopération intercommunale, peuvent donc être intéressés pour accueillir des apprentis du BTS GEMEAU.

Vous pouvez donc vous adresser à : des communes, des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des syndicats des eaux, des communautés urbaines, Métropole, Conseil Général, ... Ils peuvent accueillir des apprentis au sein de leurs services, notamment :

- le **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui a pour objectif de contrôler le bon fonctionnement des systèmes d'ANC au niveau d'une zone géographique ;
- le **Service Assainissement/Eaux Usées**, comprenant, entre autres, la gestion des STEP (stations d'épuration) et le contrôle de leur fonctionnement ainsi que les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales, ou d'assainissement ;
- le **Service AEP** (Alimentation en Eau Potable) ;
- le **Service études** : rédaction de dossiers techniques et recherche de financements pour une problématique spécifique (potable, assainissement, pluvial, irrigation) ;

- le **Service gestion** : contrôle des volumes, des facturations, des exigences du travail du délégataire, valorisation des flux, contact avec tous les acteurs de l'eau, lien avec l'urbanisme, valorisation DD.

Cependant, toutes les communes ne réalisent pas elles-mêmes ces services ; il est fréquent qu'elles délèguent à des opérateurs privés un de ces services, ou la totalité.

### **b. Les distributeurs d'eau**

Il peut s'agir des communes ou de leurs groupements, mais dans le cas d'une Délégation de Service Public, un contrat est passé avec un opérateur privé pour lui déléguer la gestion de l'approvisionnement en eau, la gestion des infrastructures etc. Ces entreprises privées vont alors exploiter les réseaux, et peuvent gérer le traitement de l'eau au niveau d'un territoire et contrôle Assainissement Non Collectif.

Il faudra donc vous renseigner sur la manière dont votre commune gère l'eau (elle-même, via un groupement ou via une entreprise) et postuler auprès du service concerné par la suite.

Exemple : Veolia Eau, La Lyonnaise des Eaux, la SAUR...

### **c. Les bureaux d'études et cabinets d'ingénierie**

Ces structures travaillent sur l'innovation de nouveaux procédés de traitement, peuvent étudier les sols, effectuer des études avant la réalisation d'un aménagement, s'occuper de dimensionnement de réseaux, effectuer les calculs hydrauliques et réaliser les plans et documents techniques...

Exemples : G2C Environnement, Groupe SAE, Epur nature...

### **d. Constructeurs en stations d'épuration, de pompage, de traitement**

Ces structures réalisent le travail qui vient en aval des études effectuées par les Cabinets d'Ingénierie. Parfois, ces deux pôles (études et construction) peuvent être rassemblés au sein d'une même entreprise. Les postes concernant ce domaine sont constitués de suivi de chantier, de vérification de la bonne réalisation des ouvrages hydrauliques...

### **e. Secteur agricole**

Les agriculteurs sont des utilisateurs d'eau importants dans le cadre de leurs productions. Le secteur de l'agriculture (Chambres d'Agriculture, Associations Syndicales Autorisées, Syndicats Mixtes...) peut offrir des débouchés sur des métiers concernant le conseil, la médiation et l'aspect technique.

### **f. Industries utilisatrices d'eau**

Les entreprises du domaine de l'industrie peuvent avoir besoin de techniciens de l'eau, selon leur activité. Par exemple, les industries pétrochimiques du pourtour de l'étang de Berre utilisent de l'eau (dans les circuits de refroidissement, par exemple) qui doit être traitée par la suite. Le technicien veille au bon fonctionnement du processus en étant aux commandes d'un système de gestion technique centralisée. A noter que ces postes peuvent concerner les industries papetières, d'électronique, agroalimentaires...

### **g. Associations et ONG**

Ces structures peuvent recruter des techniciens pour gérer le côté technique concernant des projets à l'international. Il s'agira de postes de chargés de mission. Il faut souligner que ces postes sont néanmoins rares.

Enfin, les apprentis ayant obtenu leur diplôme peuvent prétendre à des poursuites d'études : école d'ingénieurs, Licences, Licences Professionnelles...

## **2. STRATEGIE DE RECHERCHE**

### **2.1. Constitution d'une liste**

Après avoir déterminé quel type de structures vous semble correspondre à vos attentes, il vous faudra chercher les adresses mail et numéros de téléphone de ces dernières.

Nous vous conseillons **de ne pas vous limiter à un périmètre géographique restreint** ; en effet, les étudiants en BTS doivent faire preuve de motivation, et être mobiles. Il est donc conseillé d'entreprendre vos recherches à échelle d'un département, voire plusieurs.

Afin de constituer cette liste, nous vous conseillons de construire un tableau, qui vous permettra de savoir où vous en êtes dans vos recherches. Ce tableau sera transmis tous les 15 jours au CFA MEDD, afin que nous puissions vous suivre et par conséquent vous aider. Ci-dessous un modèle de tableau :

Nom entreprise	Adresse	N° tél	Mail	Contact	Mail et n° tel contact	Date 1er contact	Date 2e contact	Réponse / rdv
----------------	---------	--------	------	---------	------------------------	------------------	-----------------	---------------

Pour trouver les coordonnées des entreprises et collectivités locales, vous devrez chercher sur Internet (Pages Jaunes, sites spécialisés), mais vous pouvez aussi vous renseigner auprès de la Mission Locale de votre commune.

NB : Les grands groupes ont souvent des agences au niveau local, il faudra donc trouver la ou les agences correspondant à votre périmètre de recherche. En effet, les envois de lettres de motivation via leur site internet ou au siège national sont extrêmement nombreux et risqueraient de ne pas aboutir.

## **2.2. Première prise de contact**

Avant d'envoyer vos lettres et CV, il est conseillé de prendre contact par téléphone ; ce contact vous permettra de déterminer à qui adresser votre lettre (pour éviter qu'elle ne se perde dans les « méandres » de la structure), et à montrer votre intérêt. Si vous réussissez à passer le barrage « administratif », profitez-en pour glaner des informations sur la structure auprès de votre interlocuteur.

Une fois passé le premier contact, allez si possible déposer votre candidature directement auprès de la personne concernée, plutôt que de l'envoyer.

## **2.3. La Lettre de Motivation et le CV**

La lettre de motivation doit être personnalisée selon le type de structure au sein de laquelle vous postulez ; il y a effectivement une « base de lettre-type », cependant, vous devrez la compléter en précisant les caractéristiques des missions qui vous intéressent, et expliquer en quoi la structure choisie correspond à vos attentes. **Il est toujours plus agréable pour un lecteur de constater que la lettre a été écrite pour son entreprise/ sa collectivité précisément, et de voir que le candidat a fait un travail de recherche et de réflexion en amont.**

Par ailleurs, les fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe.... sont **PROSCRITES**. **Faites-vous relire par des proches** afin de vérifier la cohérence de l'ensemble, et de vérifier que des « coquilles » ne se sont pas glissées dans votre courrier. Exemple de lettre type, **à personnaliser** :

<p>NOM Prénom Coordonnées</p> <p>Objet : Candidature contrat d'apprentissage BTS ***</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je suis actuellement scolarisé(e) en classe de *** et compte candidater à une formation de BTS *** par la voie de l'apprentissage au sein du CFA Régional des Métiers de l'Environnement et du Développement Durable.</p> <p>Au sein de cette formation, nous étudions ***, ***, ***...</p> <p>Mon projet professionnel serait ***. Votre structure correspond pleinement à mes attentes ; en effet, vous intervenez dans les domaines ***, ...</p> <p>Je souhaiterais donc intégrer votre structure en tant qu'apprenti à la rentrée de Septembre ***.</p> <p>Je suis *** (qualités : polyvalent, dynamique, motivé, rigoureux, méticuleux, réactif, grande disponibilité, aime le travail en équipe etc. à illustrer par des expériences concrètes).</p> <p>Dans l'attente de vous rencontrer afin d'argumenter de vive voix mes multiples motivations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.</p>	<p>A l'attention de ***** A ****, le *****</p> <p>Prénom NOM</p>
--	--

Le CV doit récapituler l'ensemble de votre parcours scolaire et de vos expériences professionnelles. Il n'y a pas de présentation « type », cependant, certaines rubriques doivent obligatoirement figurer :

- Vos coordonnées (évités les adresses mail « farfelues ») : optez pour une adresse mail du type nom.prénom@....fr)
- Votre parcours scolaire
- Vos expériences professionnelles

Vous pouvez faire figurer en en-tête votre projet professionnel. Il vous appartient ensuite d'organiser votre CV comme bon vous semble.

## **2.4. L'entretien**

Avant un entretien, nous vous conseillons fortement de vous renseigner sur la structure dans laquelle vous postulez (via son site Internet).

Soyez sûr de vous, et surtout, n'hésitez pas à poser des questions durant l'entretien : « J'ai pu constater sur votre site que vous travaillez sur \*\*\*\*. Pourriez-vous m'expliquer de quoi il s'agit ? ». Il faut que vous montriez votre motivation et que vous ayez compris en quoi consistera votre travail.

## **3. SITES UTILES**

NB : Ces sites ne proposent pas forcément de contrats d'apprentissage, il s'agit en majeure partie de contrats de travail ; cependant, ils peuvent vous permettre d'alimenter votre recherche et de voir vers quelles structures vous tourner.

### **Sur les métiers de l'eau :**

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : <http://www.eaurmc.fr/juniors/metiers/resp-assainissement.php>

Site de l'ONISEP, rubrique « Découvrir les métiers » <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>

Réseau Tee (territoire, emploi, environnement), rubrique « Métiers » <http://www.environnement-annuaire.net/site-106-Réseaux-Territoires-Environnement-Emplois-%28TEE%29.html>

Vidéos Pôle Emploi, sur Youtube :

- Ludovic, technicien de traitement des eaux ([http://www.youtube.com/watch?v=F\\_ofpBuyLBc](http://www.youtube.com/watch?v=F_ofpBuyLBc))
- Samuel, agent de station de traitement eau (<http://www.youtube.com/watch?v=bLPyl-rAxFA&feature=relmfu>)

### **Emploi :**

Réseau Tee <http://www.environnement-annuaire.net/site-106-Réseaux-Territoires-Environnement-Emplois-%28TEE%29.html>

Emploi Environnement <http://www.emploi-environnement.com/fr/log/login.php4?type=recruteur>

Agrojob <http://www.agrojob.com/>

Gesteau : <http://gesteau.eaufrance.fr/annonces>

Sites des grands groupes : Veolia, Lyonnaise des Eaux etc.

Site internet Pôle Emploi

Emploi Public : <http://territorial.emploi-public.fr>

Moteur de recherche de contrat en alternance du portail de l'alternance : [https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail-alternance/jcms/pa\\_5011/navigation/accueil/moteur-de-recherche-d-emploi](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail-alternance/jcms/pa_5011/navigation/accueil/moteur-de-recherche-d-emploi)

Moteurs de recherche d'emploi « classiques » : Trovit Emploi, optioncarriere.com etc.

### **Sur l'apprentissage en général (vos droits, salaire de l'apprenti...) :**

Portail de l'alternance : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

L'apprenti : <http://www.lapprenti.com>

France Apprentissage : <http://www.franceapprentissage.fr>

### ***Besoin d'informations supplémentaires ?***

Contactez le CFA MEDD, au 04 42 61 17 29, ou par mail à l'adresse : [benjamin.forte@cfamedd.fr](mailto:benjamin.forte@cfamedd.fr)